

Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der SGUF = Archéologie suisse : bulletin de la SSPA = Archeologia svizzera : bollettino della SSPA

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 22 (1999)

Heft: 3

Artikel: L'amphithéâtre de Nyon : il était temps!

Autor: Hauser, Pierre / Rossi, Frédéric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-17847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

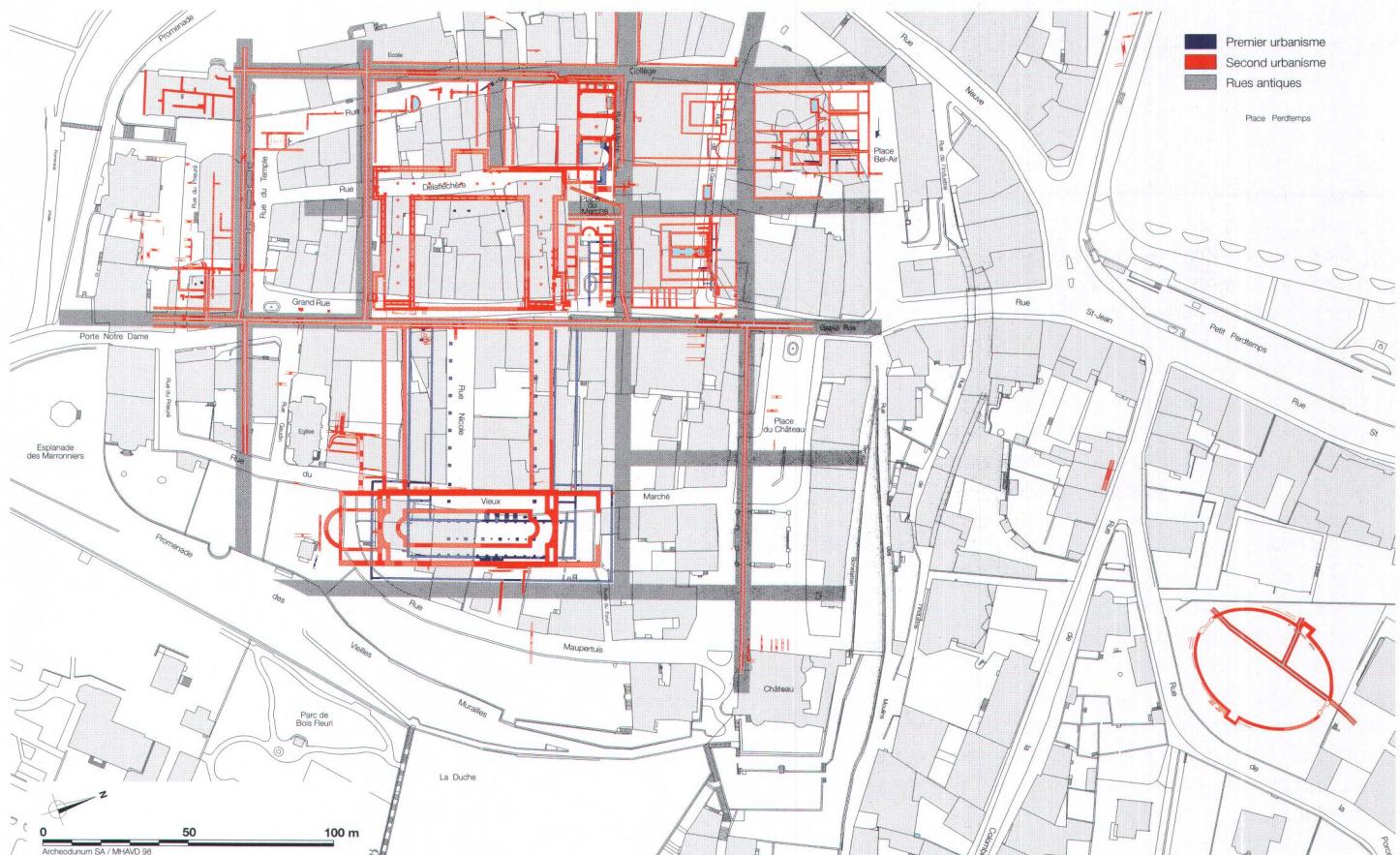
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'amphithéâtre de Nyon: il était temps!

Pierre Hauser et Frédéric Rossi

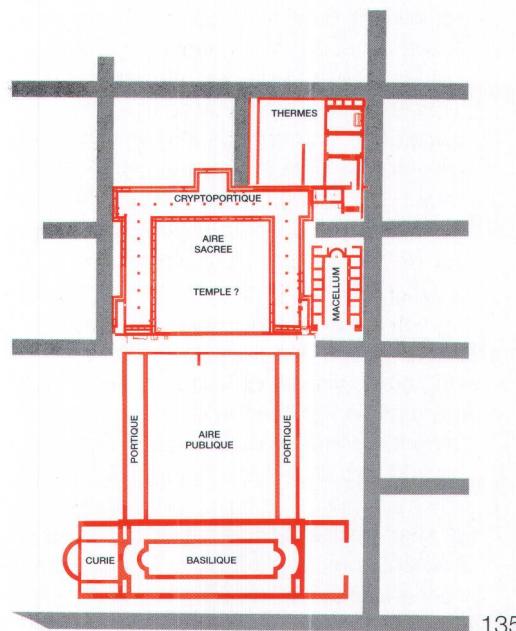


Il y a plus de dix ans, débuta un vaste programme de fouilles archéologiques au cœur de la ville de Nyon, à l'emplacement même de la *colonia Iulia Equestris* fondée par César. Menée à l'occasion de la réfection complète des chaussées et du réseau de canalisations modernes, sous l'égide des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud et avec l'appui bénéfique de la commune de Nyon, cette opération a révélé d'importants monuments publics antiques et a apporté des précisions significatives au plan de la colonie¹ (fig. 1). C'était sans doute là une des dernières chances d'appréhender clairement l'urbanisme de Nyon à l'époque romaine. Dans un environnement fortement urbanisé les rues et les places sont parmi les seuls endroits où les archéologues peuvent espérer bénéficier de surfaces de fouilles suffisamment grandes et d'un bon état de conservation des vestiges qui, ailleurs, ont

fig. 1
Plan des vestiges de l'époque romaine sur fond cadastral actuel.
Dessin E. Soutter, Archeodunum S.A./MHAVD.

Nyon: die römischen Baureste und der moderne Katasterplan.
Planta con i rinvenimenti d'epoca romana indicati sul fondo catastale attuale.

fig. 2
Plan du forum et de ses abords vers le 3ème quart du 1er siècle ap. J.-C. Dessin E. Soutter, Archeodunum S.A.
Das Forum und seine Umgebung im 3. Viertel des 1. Jahrhunderts n. Chr.
Pianta del forum e dei suoi dintorni verso il terzo quarto del I sec. d.C.

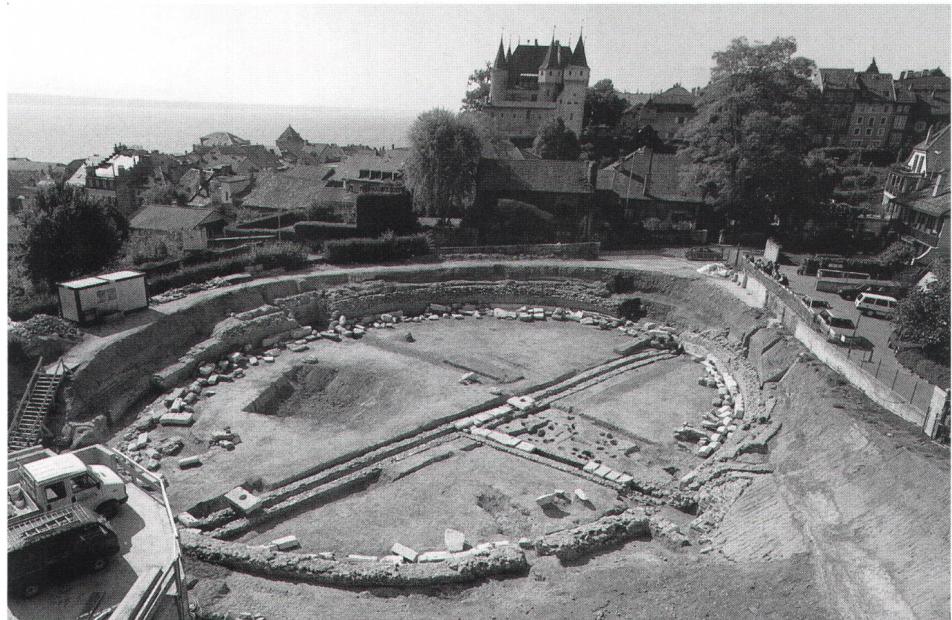


souvent été occulté par la construction de caves².

On peut mentionner ici, brièvement, la découverte du *macellum* (marché alimentaire), des thermes, de plusieurs quartiers d'habitations ou à vocation artisanale, la mise au jour des escaliers d'accès du cryptoportique du *forum* et de nombreux blocs d'architecture, ainsi que de nouvelles recherches sur la basilique civile qui ont abouti en 1993 à l agrandissement du Musée romain. En 1995/1996, le programme toucha à sa fin avec la découverte, heureuse puisque effectuée par sondages uniquement, d'un bâtiment adjacent à la basilique qu'il faut selon toute vraisemblance interpréter comme la salle du conseil de la colonie, autrement dit la curie (fig. 2). Les exemples où basilique et curie sont étroitement associées ne manquent d'ailleurs pas à travers le monde romain³. Cette découverte venait fort à propos conclure plusieurs années de travaux intenses autour du complexe monumental du *forum* auquel il ne manque désormais plus que le temple qui ne devait pas manquer de s'élever au milieu de l'aire sacrée. Las, dès le début de l'année 1996, les travaux d'utilité publique achevés, l'archéologie nyonnaise est retombée dans une douce léthargie. C'était sans compter avec le démarrage, dès le mois de juin 1996, de la seconde étape d'un important projet immobilier. Lors du terrassement, au milieu d'une parcelle unique (fig. 3), jamais bâtie, si ce n'est d'une petite maison patricienne, dans une zone n'ayant livré aucun vestige archéologique, apparurent les murs de l'arène d'un amphithéâtre (fig. 4); enfouis à plusieurs mètres de profondeur!

Outre le fait qu'un amphithéâtre n'a rien de surprenant dans une colonie romaine, à posteriori, et en y regardant bien, quelques indices auraient pu nous permettre d'imaginer la présence d'un tel édifice à cet emplacement. D'abord, le tracé de la rue voisine, la Rue de la Porcelaine, est en partie calqué sur la courbure des murs de l'arène. Ensuite, sur le plus ancien plan cadastral de la ville (fig. 5), établi en 1672, le quartier est désigné sous le nom d' »En Croset«, qui signifie »dans le creux« et convient bien à la dépression, sans doute longtemps visible, qu'a dû laisser dans le paysage l'amphithéâtre en ruine. Singulièrement d'ailleurs, l'objet le plus récent découvert lors du dégagement de l'arène est une monnaie de Genève, frappée en 1641 et sans doute perdue peu avant le comblement complet de la zone. Cela dit, étant donné la quantité de remblais accumulée

136 au cours des siècles, seul un terrassement



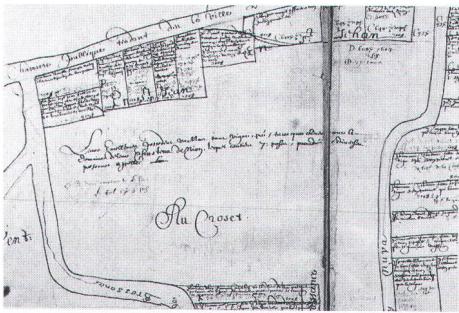
d'importance lié à un projet de construction pouvait permettre la redécouverte de l'amphithéâtre...

Une parcelle, une arène

Fait exceptionnel en regard de la densité urbaine de Nyon, l'arène est entièrement comprise dans une parcelle d'un seul tenant, bâtie d'une unique villa. Elle se situe au nord de la vieille ville, en contrebas de la route menant au *vicus* de Lausanne/Vidy. Creusé à flanc de coteau, le monument s'appuie sur le substrat naturel à l'ouest et sur des remblais à l'est. Les murs extérieurs n'ont pas encore été repérés, mais des sondages infructueux dans un terrain avoisinant permettent de fixer, e *silentio*,

fig. 3
La parcelle de l'amphithéâtre avant le terrassement.
Photo M. Perret, Nyon.
Die Parzelle mit dem Amphitheater vor der Terrassierung.
La parcella con l'anfiteatro prima dei lavori di sterro.

fig. 4
Vue de l'amphithéâtre.
Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.
Das Amphitheater.
Vista dall'anfiteatro.



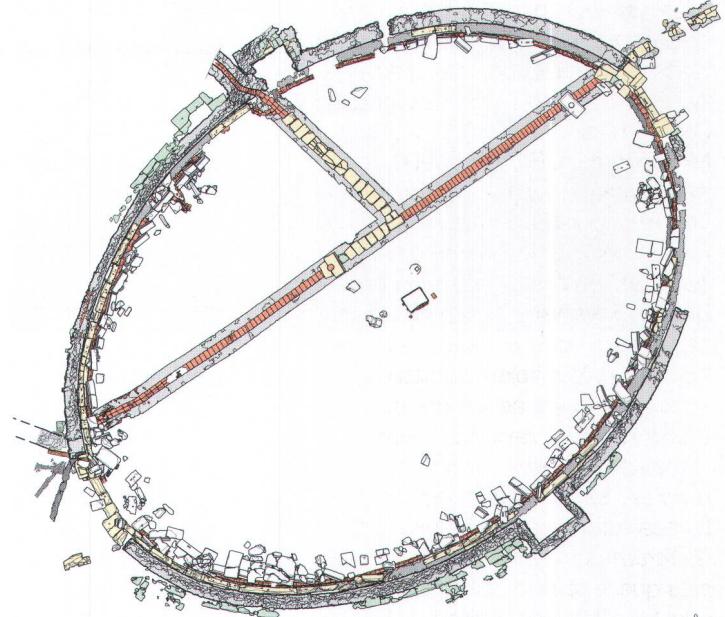
*fig. 5
Extrait du cadastre de 1672.
Archives de Nyon, cote: Bleu
K-300. Photo Fibbi-Aeppli,
Grandson.
Auszug aus dem Kataster des
Jahrs 1672.
Particolare del catasto del 1672.*

une limite maximum. Les dimensions de l'arène (fig. 6), 50 m dans son grand axe et 36 m dans son petit axe, placent l'amphithéâtre nyonnais au-milieu de la série des édifices suisses de même nature, derrière ceux de Windisch et d'Avenches et devant ceux d'Augst et de Martigny⁴ (fig. 7). Seul édifice de ce type dans le bassin lémanique, l'amphithéâtre de Nyon montre, s'il était besoin, le rôle prépondérant que la ville a joué dans l'affirmation de la romanisation de cette région. Centre de décisions politiques et administratives, la ville accueillait ainsi non seulement les habitants de son territoire, mais probablement aussi ceux de Genava et Lousonna⁵, voire de plus loin, à l'occasion des grandes fêtes et manifestations se déroulant dans l'amphithéâtre.

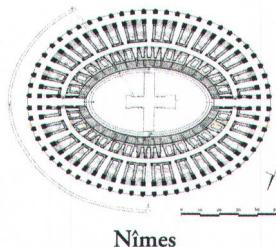
L'amphithéâtre

L'amphithéâtre est construit sur un axe sud-ouest nord-est. Deux portes permettent d'accéder à l'arène. Une des entrées s'ouvre sur la ville, tandis que l'autre donne sans doute sur une voie provenant des rives du lac. Toutes les deux présentent le même agencement (fig. 8): un portail à double battant de 3 m de large, dont on reconnaît les crapaudines tapissées de plomb, flanqué de deux petites portes dont la largeur semble varier entre 0,70 et 1 m. Les seuils de dalles de calcaire, réparés de pièces en molasse, montrent clairement ce dispositif. La présence des portes latérales pourrait indiquer l'existence d'escaliers permettant d'accéder aux gradins. Deux *carceres* sont situées face à face au milieu des murs de l'arène. Larges de 3,10 m et profonds de 2,40 m, ils sont fermés par une porte ou une grille. La décou-

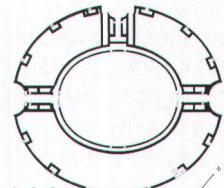
*fig. 6
Plan des vestiges de l'amphi-
théâtre. Dessin R. Jordi et
E. Soutter, Archeodunum S.A.
Plan mit den Bauresten des
Amphitheaters.
Pianta dei resti dell'anfiteatro.*



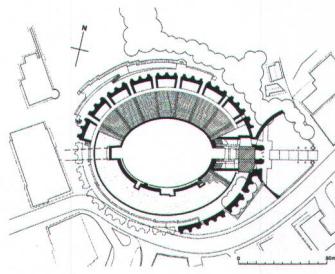
*fig. 7
Plan comparatif de quelques
amphithéâtres.
Einige Amphitheater im Vergleich.
Pianta comparativa di alcuni
anfiteatri.*



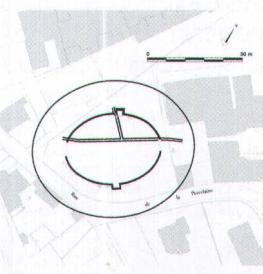
Nîmes



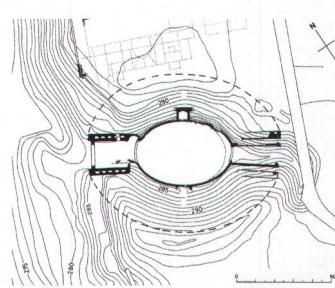
Vindonissa



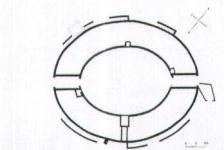
Avenches



Nyon



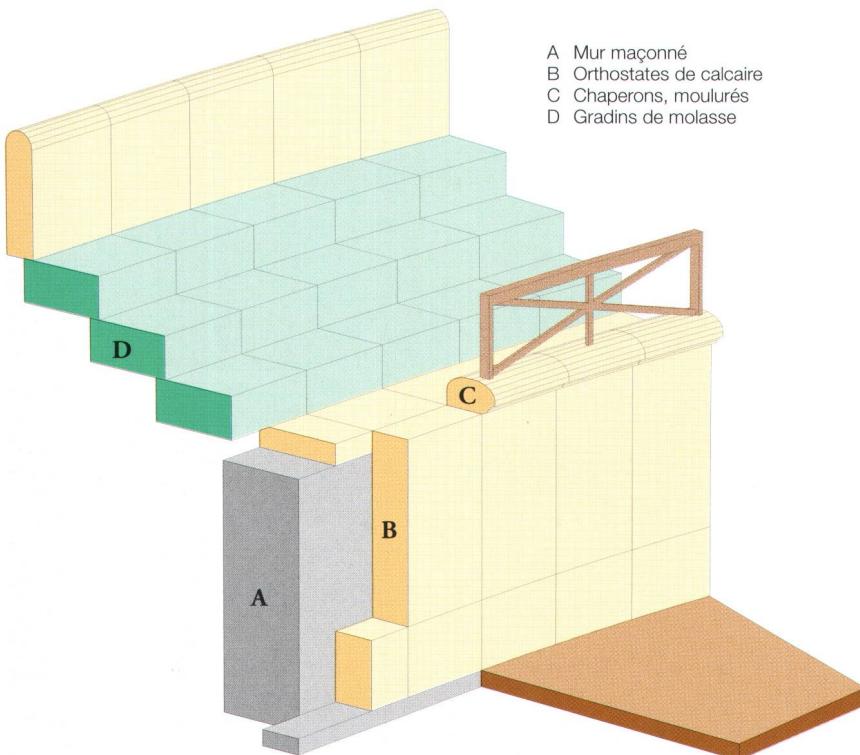
Augst



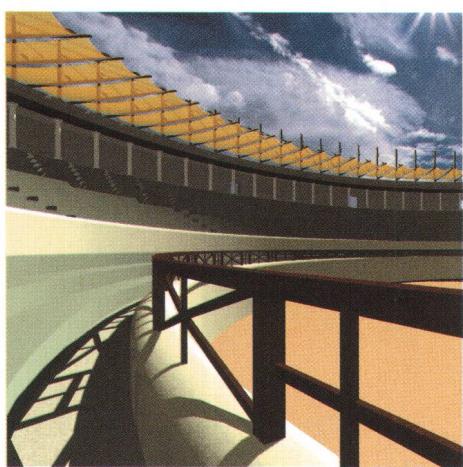
Martigny



*fig. 8
Seuil de la porte nord.
Photo Fibbi-Aeppli,
Grandson.
Schwelle des Nord-
tores.
Soglia della porta
nord.*



*fig. 9
Restitution en coupe du revêtement en grand appareil parant le mur d'arène. Dessin E. Soutter et M. Vaccarello, Archeodunum S.A. Zeichnerische Rekonstruktion der Wandverkleidung der Arenamauer. Sezione del muro dell'arena con rivestimento in blocchi.*



*fig. 10
Restitution hypothétique de la barrière en bois.
Modélisation P. Friedemann et M. Vaccarello, Archeodunum S.A., P. André, Lyon.
Rekonstruktionsversuch der Holzabschrankung.
Ricostruzione ipotetica dello sbarramento in legno.*

verte d'une portion d'embrasure autorise à reconstituer une entrée de 1,80 m. Le mur de l'arène, construit en *opus incertum*, est large de 1 m et haut de 1,90 m, là où l'arasé est conservée. Ils ne possèdent qu'une très faible fondation maçonnée et aucun agencement de pieux en bois n'a été retrouvé sous les murs, comme c'est parfois le cas, en vue d'asseoir leur structure. Dans un terrain souffrant continuellement d'infiltrations d'eau, ce dispositif est pour le moins étonnant et a occasionné l'effondrement de certains tronçons des gradins. D'importantes réparations visibles sur la moitié ouest du mur du podium, plus enclinaux aux poussées de terrain et aux ruissements, en sont la preuve. La réfection la plus nette concerne le *carcer* occidental (fig. 14). Il a été reconstruit - voire créé de toutes pièces car on ne peut que supposer sa présence dans un premier état - au moyen de dalles de calcaire appartenant à la parure de l'édifice.

Une moisson de blocs d'architecture

Plus de trois cents blocs ou fragments architecturaux en calcaire blanc ont été retrouvés durant la fouille. Encore en place ou effondrés (fig. 11), ils font presque tous partie du revêtement en grand appareil parant le mur de l'arène (fig. 9). Établi sur un faible radier, un bloc de base haut de 0,65 m est surmonté d'une orthostate de 1,70 m, elle-même couronnée par un chaperon mouluré. L'ensemble atteint une hauteur de 2,65 m et une épaisseur moyenne de 0,40 m. Des encoches obliques creusées au sommet des chaperons incitent à reconstituer une barrière en bois (fig. 10) protégeant les spectateurs d'une chute malencontreuse. Au fil du temps une partie importante de ces pièces architecturales a été emportée lors de diverses récupérations de matériaux. Destinées à être retaillées ou incinérées pour l'obtention de chaux, elles ont vraisemblablement voyagé par le lac Léman vers différents chantiers. Ce pillage de grande ampleur explique peut-être la disparition du mur jouxtant la porte nord-est, ceci afin d'établir une rampe d'accès pratique aux charrois. Malgré ces travaux de récupération, quelques rares blocs de molasse très abîmés indiquent encore la présence des gradins (fig. 11). Implantés dans le terrain naturel à l'ouest et dans les remblais à l'est, ils étaient probablement recouverts de dalles de calcaire. Leur hauteur peut être restituée à 0,40 m et leur profondeur à 0,90 m, pour une pente moyenne d'environ 28°, comparable notamment à celle du



fig. 11

Les vestiges des gradins en molasse et les fragments architecturaux effondrés sur le sol de l'arène. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.
Reste der eingestürzten Molassesstufen und Architekturstücke auf dem Boden der Arena.
I resti delle gradinate intagliate nella molassa ed i frammenti architettonici in posizione di crollo sul suolo dell'arena.



fig. 13

Egout central avec son fond dallé de tuiles.
Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.
Aus Ziegeln zusammengesetzte Hauptkanalisation.
Canale centrale con fondo pavimentato da tegole.



fig. 15

L'inscription à Trajan utilisée comme couverture de l'égout. Photo Archeodunum S.A.
Die Trajan-Inschrift in Zweitverwendung als Kanalisationsabdeckung.
L'iscrizione in onore di Traiano utilizzata come copertura del canale.

fig. 14 ↓

Dégagement de l'égout secondaire; en arrière fond le carcer occidental.
Photo Archeodunum S.A.
Die Nebenkanalisation während der Ausgrabung; im Hintergrund der Tierkäfige.
Messa in luce del canale secondario; sullo sfondo il carcere occidentale.



fig. 12 →

Drain en tuiles se déversant dans l'égout secondaire.
Photo Archeodunum S.A.
Entwässerungsgraben mit Abfluss in eine Nebenkanalisation.
Tubo di drenaggio in tegole riversante nel canale secondario.



fig. 16

Fosse quadrangulaire aux parois tapissées de planches, découverte sous le sol de l'arène. Photo Archeodunum S.A.
Unter dem Arenaboden kam eine rechteckige, mit Holz Brettern verkleidete Grube zum Vorschein.
Fossa quadrangolare con le pareti rivestite di lastre, rinvenuta sotto il suolo dell'arena.



fig. 17

Détail d'un angle de la fosse quadrangulaire. Photo Archeodunum S.A.
Ecke der holzverkleideten Grube.
Particolare di un angolo della fossa quadrangolare.



fig. 18

Structure en bois, pompe ou puits, découverte sous le sol de l'arène. Photo Archeodunum S.A.
Unter dem Arenaboden entdeckte hölzerne Einrichtung (Pumpe oder Brunnen).
Struttura in legno, pompa o pozzo, rinvenuta sotto il suolo dell'arena.



second état de l'amphithéâtre d'Avenches. Du côté oriental, les premières rangées semblent plus étroites que leurs consœurs et séparées des gradins ordinaires par un muret (*balteus*). Elles sont sans doute destinées aux notables qui bénéficient dès lors d'un rang pour s'asseoir et d'un autre pour poser leurs pieds. Comme nous l'avons vu, la superficie totale du monument n'est pas connue. Dans l'attente de nouvelles recherches, la distance entre le mur extérieur et celui de l'arène est fixée à 17,75 m, au maximum. Dans cet espace il est possible de restituer 17 rangées de gradins sur lesquels peuvent prendre place plusieurs milliers de spectateurs.

Un système d'évacuation des eaux sophistiqué

Au pied du mur de l'arène, un drain a été repéré sous la forme de *tegulae* recouvertes d'*imbrices* (fig. 12). Ce dispositif favorise la récupération des eaux de pluie et de ruissellement qu'il déverse dans deux canalisations maçonnes. L'égout principal (fig. 13), large de 0,60 m et d'une profondeur de 1,20 m, traverse l'arène dans son grand axe. Il est légèrement décalé vers l'ouest par rapport aux portes et présente un fond dallé de tuiles. Le parement interne des piédroits, larges de 0,60 m en moyenne, présente par endroits des joints au fer. Repéré au nord-est de la fouille, il se déverse certainement dans le lac. Un second canal d'évacuation est branché sur le conduit central et se dirige vers l'ouest (fig. 14). Il poursuit sa course le long du *carcer* occidental, remontant dans la pente, sous les gradins dont il récupère les eaux d'écoulement lors des pluies. Ces deux égouts sont recouverts de dalles de calcaire parmi lesquelles se trouvent plusieurs blocs ayant appartenu aux gradins ou au *podium* de l'amphithéâtre. Ce phénomène nous indique une fois encore que le monument a été réparé et remanié, et que certains éléments d'architecture ne trouvant plus leur place ont été réemployés. Le plus surprenant est sans aucun doute de retrouver, parmi ces dalles, trois plaques inscrites dont deux appartiennent à une inscription monumentale (figs 15; 19; 20) en l'honneur de l'empereur Trajan (98-117 ap. J.-C.), la troisième étant une dédicace à P. Annius Montanus (voir encadré).

Quatre cents monnaies et une arène qui n'a pas livré tous ses secrets

Grâce à une fouille attentive, plus de quatre cents monnaies ont été retrouvées éparpillées dans l'arène: émouvant témoignage de la ferveur des spectateurs à l'encontre des combattants et autres athlètes. Elles couvrent l'ensemble de la période gallo-romaine, de la fin de la République à la fin du IV^e siècle. Quelques-unes, isolées, datent du Moyen Age et ont été perdues avant le comblement de l'amphithéâtre, peut-être par les récupérateurs de matériaux. Signalons parmi ces pièces, la présence, rare, d'un denier d'époque mérovingienne.

A côté de ces trouvailles monétaires, plusieurs dizaines de trous de poteaux de diamètres variés ont été mis en évidence dans un sondage de 8x5 m, réalisé au centre de l'arène⁶. L'étude stratigraphique, par ailleurs très complexe, a révélé six niveaux d'implantation, le plus récent se situant au niveau de l'arène, mais aucune organisation n'a pu être décelée à ce jour. Bien que la plupart de ces vestiges semblent en relation avec la construction, l'utilisation et la destruction de l'amphithéâtre, il est impossible d'en préciser la nature exacte sans une fouille à grande échelle⁷. Le plus surprenant fut sans doute la découverte, plus d'un mètre sous le sol de l'arène de deux structures en bois. La première se présente comme une fosse quadrangulaire (fig. 16) d'environ 1,50 m de côté, sans aménagement visible au fond. Le long des parois, creusées à même le terrain, se dressent des planches en sapin et épicéa, maintenues à l'intérieur par des traverses de section rectangulaire, elles-mêmes encastrées dans un piquet d'angle (fig. 17). A cause de leur mauvais état de conservation, l'analyse dendrochronologique n'offre qu'une hypothèse

de travail pour la date d'abattage des bois: pas antérieure à 107 ap. J.-C.⁸.

A quelques mètres de là, est apparu un tonneau (fig. 18) en sapin de 0,74 m de diamètre, qui s'enfonce à plus de trois mètres sous le niveau de l'arène. Au milieu, se trouve un aménagement quadrangulaire de 0,20 m de côté construit de quatre planches en épicéa qui plonge dans la nappe phréatique et dont nous n'avons pas atteint le fond⁹. La date d'abattage des bois de ce dispositif est fixée par étude dendrochronologique entre l'automne/hiver 39-40 ap. J.-C. et le printemps 40 ap. J.-C.¹⁰. Plus loin, vers la porte sud-ouest, des drains, une canalisation de bois et des fragments de planches ont été découverts sous les niveaux de circulation de l'arène. Pour l'heure, une seule date dendrochronologique a été obtenue, avec réserve: pas antérieure à 45 ap. J.-C.¹¹, datation plus ou moins contemporaine du tonneau de sapin. Selon toute vraisemblance, ces structures du milieu du Ier siècle de notre ère sont à rattacher à un quartier (à vocation artisanale ou domestique?) antérieur à l'amphithéâtre et détruit lors de son implantation¹².

Une inscription en l'honneur de Trajan. Un indice pour la datation de l'amphithéâtre?

Découverte en réemploi comme dalle de couverture de l'égout, cette inscription monumentale (fig. 19; 20) qui à l'origine mesurait environ 4,80 m de longueur devait être érigée au-dessus d'une des portes de l'amphithéâtre. Elle nomme l'empereur Trajan (98-117 ap. J.-C.) à qui les habitants de Nyon rendent hommage. D'après la titulature que porte l'empereur, notamment le fait qu'il soit dans sa quinzième année tribunicienne (*tribunicia potestate XV*) et qu'il soit désigné pour son

sixième consulat (*consul designatus VI*), la gravure peut-être datée des derniers mois de l'année 111 ap. J.-C.¹³.

On peut se demander pour quelle raison la population de Nyon honore Trajan par l'entremise d'une inscription monumentale. N'est-ce pas parce qu'il a contribué pour toute ou partie à la construction, à la rénovation ou à l'embellissement de l'amphithéâtre de Nyon? Le texte est malheureusement muet à ce propos et à ce jour nous ne disposons guère d'éléments de datation précis nous permettant de connaître précisément l'époque à laquelle a été édifié l'amphithéâtre de Nyon. Cependant sa construction ne paraît pas antérieure à la seconde moitié du Ier siècle ap. J.-C. puisque le monument a sans doute détruit des aménagements en bois remontant aux années 40-50 de notre ère qui ne paraissent pas appartenir à un premier état de l'amphithéâtre. L'analyse provisoire des monnaies découvertes dans l'arène corrobore une datation au début du II^e siècle puisque 123 pièces remontent à l'époque Antonine (y compris 12 de Trajan) contre à peine 29 d'époque julio-claudienne et 19 d'époque flavienne¹⁴. Dans la mesure où cette datation est admise, la fosse quadrangulaire en bois datée avec réserve après 107 ap. J.-C. pourrait appartenir à l'état initial du monument, à la même époque où est érigée l'inscription monumentale en l'honneur de Trajan, en 111 ap. J.-C.!

fig. 19
Restitution de l'inscription en l'honneur de Trajan. Dessin
E. Souter, Archeodunum S.A.
Ergänzte Inschrift zu Ehren
Traians.
Ricostruzione dell'iscrizione in
onore di Traiano.



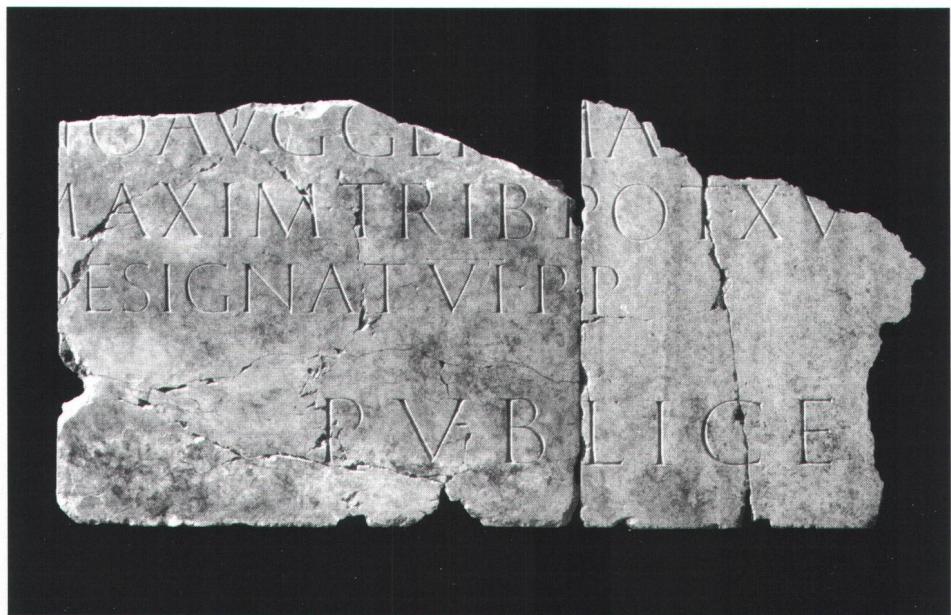


fig. 20
Inscription en l'honneur de Trajan.
Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.
Die Traian-Inschrift.
Iscrizione in onore di Traiano.

[—]NO AVG GERMAN[—]

[—]MAXIM TRIB POT XV

[—]DESIGNAT VI P P

[—]PVBlice

[Imperatori Caesari divi Nervae]
[filio) Nervae Traiae]no Aug(usto) German(ico)
[Dacico pontifici] maxim(o) trib(unicia)
pot(estate) XV
[imperatori VI co(n)s(uli) V](consuli) designat(o)
VI p(atr) p(atriae)
[Equestr(es)] publice

En l'honneur de l'empereur César Nerva Trajan Auguste, fils du divin Nerva, le Germanique, le Dacique, grand pontife, ayant revêtu la puissance tribunicienne pour la quinzième fois, salué empereur six fois, cinq fois consul, désigné pour son sixième consulat, père de la patrie. Les habitants de la colonie équestre ont fait poser cette inscription sur décision publique.

Très peu de temps après sa découverte l'amphithéâtre a été classé monument historique et le terrain racheté par l'Etat de Vaud avant de passer en mains communales. Cette vaste parcelle non construite, à deux pas du centre ville, attend désormais

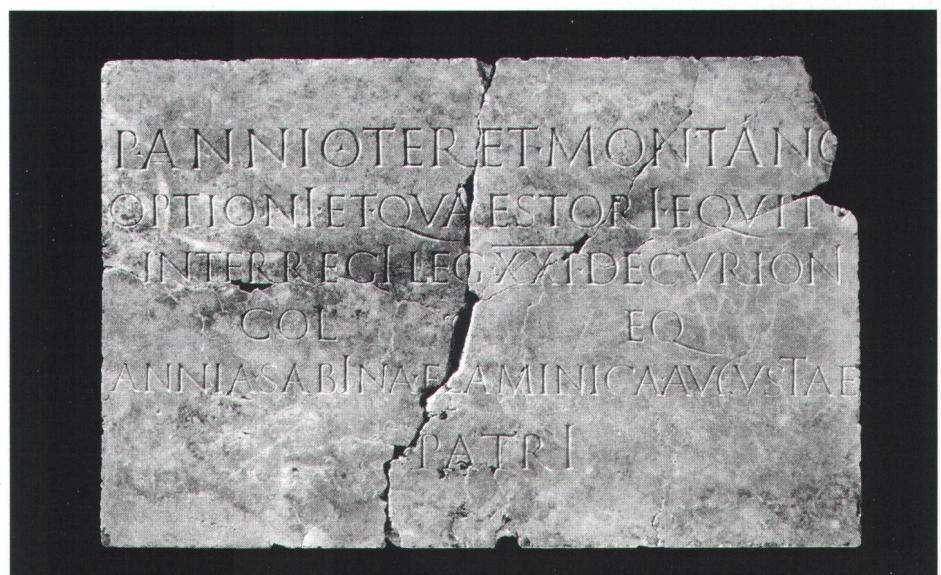
mais un réaménagement digne des vestiges qu'elle recèle. C'était en tout cas le voeu des quelque 6000 personnes qui se sont déplacées lors des journées portes ouvertes organisées en septembre 1996. Trois ans après, il est temps...

Encore une inscription nyonnaise à problème: la dédicace à P. Annus Montanus!

P ANNIO TERET MONTANO
OPTIONI ET QVAESTORI EQVIT
INTERREGI LEG XXI DECVRIONI
COL EQ
ANNIA SABINA FLAMINICA AVGVSTAE
PATRI

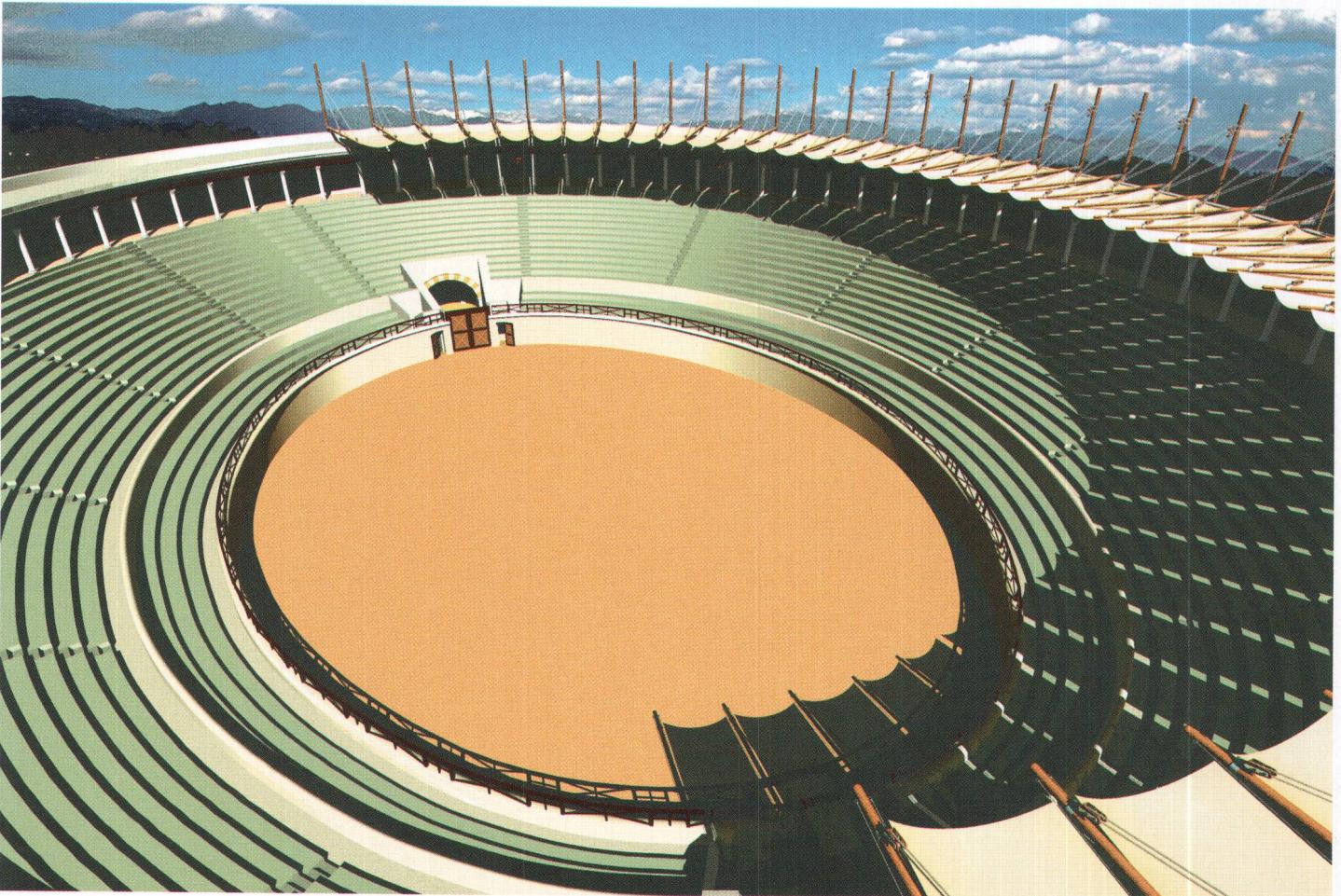
(Publio) Annio Teret(ina) Montano
optioni et quaestori equit(um)
interregi leg(ionis) XXI decurioni
col(oniae) eq(uestris)
Annia Sabina flaminica Augustae
Patri

A Publius Annius Montanus de la tribu
Teretina, / optio, questeur des cavaliers, /
interrex de la XXI^e légion, décurion /
de la colonia equestris / Annia Sabina
prêtresse de l'impératrice / pour son père



Découverte dans les mêmes circonstances que celle de Trajan, en couverture de l'égout traversant l'amphithéâtre, cette inscription est complète et de très belle facture. Elle nous fait connaître un nouveau décurion de la *colonia Iulia Equestris* honoré par sa fille Annia Sabina, prêtresse du culte impérial. La carrière militaire de cet ancien soldat rendu à la vie civile pose cependant quelques problèmes d'interprétations. Si la fonction de questeur de la cavalerie (*quaestor equitum*) est rarement attestée, le titre d'interrex associé à une légion (*interrex legionis XXI*)

est unique. Cette situation, peu confortable, amène donc de nombreux épigraphistes à chercher une erreur du graveur et à rattacher *interrex* à *coloniae Equestris* (*col eq*; on traduira alors *interrex* de la colonie équestre). Ainsi peuvent-ils inclure notre *interrex* à la série des *interreges municipaux* qui, en souvenir d'une ancienne magistrature républicaine extraordinaire, existent encore dans la constitution de certaines villes italiennes et provinciales de la fin de la République ou du début de l'Empire.



- ¹ Toutes les fouilles ont fait l'objet de chroniques régulières dans l'annuaire de la SSPA et dans la chronique archéologique de la Revue Historique Vaudoise. Cf. aussi, en dernier lieu: F. Rossi, L'area sacra du forum de Nyon et ses abords. Fouilles 1988-1990. Noviodunum III, CAR 66 (Lausanne 1995) (avec la bibliographie antérieure); Nyon, une colonie romaine sur les bords du lac Léman. Dossiers d'Archéologie, n°232, avril 1998.
- ² Au début des années quatre vingt, une visite systématique des caves du centre de Nyon fut organisée par Ph. Bridel sur mandat des Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud. Ce travail permit notamment de dresser un plan où toutes les caves sont recensées selon leur nature et les vestiges qu'elles laissent voir et où tous les bâtiments non-excavés sont signalés pour faire face à l'éventualité d'un projet de construction affectant le sous-sol.
- ³ Citons les exemples d'Augst et Martigny pour la Suisse, Glanum et Feurs pour la France, Clunia, Tarragone et Baélo pour l'Espagne. Pourtant ce sont les exemples de Ruscino (France), Trieste (Italie), Doclea et Municipium D.D. (Serbie) qui sont les plus proches de Nyon où la curie est disposée sur le petit côté de la basilique. Pour les curies: J.-Ch. Balty, Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antique sur les curies provinciales du monde romain (Bruxelles 1991); P. Gros, L'architecture romaine. 1. Les monuments publics (Paris 1996).
- ⁴ Augst: R. Laur-Belart, Führer durch Augusta Raurica⁵ (Basel 1988); Avenches: H. Bögli, Aventicum. La ville romaine et le musée⁶.

Guides archéologiques de la Suisse 19 (Avenches 1996); Windisch: M. Hartmann, Le camp légionnaire de Vindonissa. Guides archéologiques de la Suisse 21 (Windisch 1984); Martigny: F. Wiblé, L'amphithéâtre romain de Martigny (Martigny 1991).

⁵ Depuis peu cependant, nous savons que Lousonna disposait d'un théâtre. Découvert il y a quelques mois, ce théâtre, de type gallo-romain, se trouvait à l'est de l'agglomération, à l'extérieur du tissu urbain. L'étude est actuellement en cours. Fouille: F. Eschbach, Archeodunum S.A.

⁶ A peu près exactement au centre de l'arène a été retrouvé un bloc de calcaire, basculé. Son interprétation est difficile, mais il s'agit sans doute d'un socle ou d'une base (de statue?).

⁷ A Martigny, la fouille exhaustive de l'arène de l'amphithéâtre a également révélé de nombreux trous de poteaux, concentrés sur le grand axe et au centre de l'arène. Leur interprétation reste sujette à caution: traces de décors de spectacles ou vestiges de cabanes de chantier installées à l'occasion de la récupération des matériaux? Cf. Wiblé (note 4).

⁸ Rapport d'expertise dendrochronologique, LRD97/R4300, 1997, Moudon.

⁹ Nous interprétons volontiers cet aménagement comme appartenant au dispositif d'une pompe de force alimentant une fontaine, mais une recherche approfondie reste à entreprendre. Signalons un aménagement similaire découvert il y a quelques années à Studen (Petinesca) dans le canton de Berne et interprété comme un simple puits: ASSPA 74, 1991, 276.

*fig. 21
Temps passé, temps futur...
Restitution hypothétique de
l'amphithéâtre.
Modélisation P. Friedemann et
M. Vaccarello, Archeodunum S.A.;
P. André, Lyon.
Vergangenheit und Zukunft....
Hypothetische Rekonstruktion des
Amphitheaters von Nyon.
Tempi passati, tempi futuri....
Ricostruzione ipotetica dell'anfiteatro.*

¹⁰ Rapport d'expertise dendrochronologique, LRD97/R4319, 1997, Moudon.

¹¹ Rapport d'expertise dendrochronologique, LRD99/R4922, 1999, Moudon.

¹² L'eau, nappes phréatiques ou sources, est très abondante dans la région de l'amphithéâtre.

¹³ Cf. R. Frei-Stolba/F. Rossi/M. Tarpin, Deux inscriptions romaines découvertes dans l'amphithéâtre de Nyon VD. ASSPA 81, 1998, 183-196.

¹⁴ Nous ne donnons pas les statistiques complètes car les déterminations définitives ne sont pas encore terminées (Cabinet des Médailles de Lausanne, A. Geiser). On peut comparer avec les résultats obtenus à Martigny: voir Wiblé (note 4) 47.

Endlich - das Amphitheater von Nyon VD

Die 1996 zufällig bei Bauarbeiten entdeckte Anlage nimmt mit ihrer Grösse von 50 x 36 m eine Mittelstellung unter den schweizerischen Amphitheatern ein. In Nyon konnte lediglich die Arena mit zwei Tierkäfigen und mit den Schwellen von zwei Eingängen an der Hauptachse archäologisch untersucht werden. Zum Vorschein kamen aber über 300 Architekturstücke. Sie stammen zum grössten Teil von der Arenamauer, deren Höhe mit 2,65 m veranschlagt wird. Die in den Molassefelsen eingehauenen Stufen sind hingegen fast vollständig verschwunden. Zur Ausstattung des Theaters gehörte auch ein sorgfältig errichtetes Abwassersystem.

An Funden sind besonders erwähnenswert 400 Münzen und zwei Inschriften, die eine zu Ehren Traians, die andere einem Dekurion der Stadt, P. Anninus Montanus, gewidmet.

Unter dem Amphitheater kamen Reste von Holzbauten zum Vorschein, die mit Sicherheit nicht von einem Vorgängerbau des Theaters stammen. Sie datieren in die Mitte des 1. Jahrhunderts n. Chr., während das Theater vermutlich zu Beginn des 2. Jahrhunderts erbaut worden ist.

L'anfiteatro di Nyon VD: finalmente!

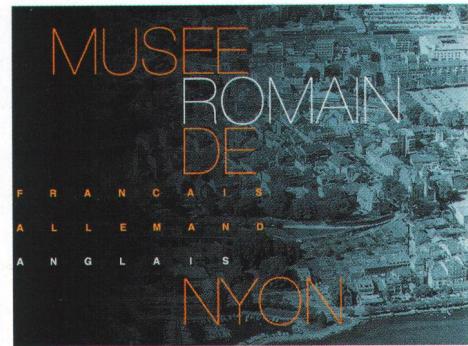
L'anfiteatro di Nyon fu scoperto per caso nel settembre del 1996, durante i lavori per un progetto immobiliare. Esso possiede un'arena di 50 m per 36 m e si inserisce nella serie di edifici dello stesso tipo attestati in Svizzera.

Solo l'arena è stata riportata alla luce, con due carceri e due porte d'accesso situate sul grande asse. Più di trecento blocchi architettonici sono stati rinvenuti in posizione di crollo. Si tratta per la maggior parte di blocchi appartenenti al rivestimento del muro dell'arena (ortostati e blocchi di coronamento) del quale si è potuto restituire l'altezza di 2,65 m. Le gradinate, intagliate nella molassa, sono quasi completamente scomparse. L'anfiteatro disponeva inoltre di un sistema di scolo delle acque assai raffinato.

Nell'articolo si segnalano ancora la scoperta di 400 monete ed il rinvenimento di due iscrizioni: l'una in onore di Traiano, l'altra dedicata a P. Annius Montanus, un decurione della città.

Sotto l'anfiteatro sono stati rinvenuti i resti di una costruzione in legno databili nel I secolo d.C. che non appartenevano sicuramente al primo stato dell'anfiteatro, essendo quest'ultimo costruito più tardi, probabilmente all'inizio del II secolo. *E.F.*

*P. Hauser, F. Rossi
Archeodunum S.A.
En Crausaz
1124 Gollion*



CD-Rom du Musée romain de Nyon

Dans le cadre du XXe anniversaire du Musée romain, la commune de Nyon vient de produire une présentation multimédia accessible sur deux bornes interactives au sein du musée. Réalisé en trois langues, il permet de découvrir les vestiges de la colonie, les inscriptions liées à son histoire et les techniques de construction mises en oeuvre pour l'aménagement de la cité. Ce projet est également disponible sous la forme d'un CD-Rom compatible MAC (PowerPC) et PC (Windows 95).

*Renseignements:
Service de la Culture
C.P. 265
1260 NYON 1
tél. 022 363 82 82*